

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20240452

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à 19 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Vibraye en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, CHABILLANT Jean-Luc, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, GUIBERT Cédric, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, ROUGET Anne-Marie, membres titulaires, MM. DUPIN Christian et HUGUET Jean-Pierre membres suppléants.
4 avril 2024	
Date d'affichage	
4 avril 2024	
Nombre de conseillers	
En exercice : 42	
Présents : 31	
Votants : 37	

Étaient excusés :

M. BOSNYAK Yvan donne pouvoir à Mme DAVID Isabelle
M. CHÉRON Michel
M. DARROY Claude remplacé par son suppléant M. DUPIN Christian
M. FOUCAULT Yves
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à Mme JUMERT Annie
M. LABURTHE-TOLRA Benjamin donne pouvoir à M. VADÉ Prosper
M. MARTEL Jean-Pierre donne pouvoir à Mme ROUGET Anne-Marie
M. MORIN Sébastien
M. PARIS Hubert
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre
Mme BESNIER Claire donne pouvoir à M. MARIAIS Jean-Pierre
Mme RENARD Candy
Mme STERBA Éléonora donne pouvoir à M. MASSÉ Nicolas

Monsieur GAUTHIER Renaud est nommé secrétaire de séance.

OBJET :

VOIRIE COMMUNAUTAIRE PROGRAMME DE TRAVAUX 2024

Vu le marché de travaux signé avec l'entreprise PIGEON TP CENTRE IDF relatif aux programmes de voirie 2022-2023-2024,

Vu les conclusions présentées par la commission Voirie en date du 29 février et du 26 mars 2024,

Monsieur le Président présente le programme des travaux pour l'année 2024 d'un montant de 390 999,88 € HT répartis comme suit :

Voiries Communautaires	Montant € HT
BERFAY	5 399,50 €
BESSE SUR BRAYE	35 776,74 €
COGNERS	21 039,89 €
CONFLANS SUR ANILLE	12 806,46 €
DOLLON	16 312,16 €
ECORPAIN	12 205,82 €
LA CHAPELLE HUON	47 264,38 €
LAVARE	32 231,65 €
MAROLLES LES SAINT CALAIS	20 688,11 €
MONTAILLE	38 814,22 €
RAHAY	14 091,58 €
SAINT CALAIS	23 379,24 €
SAINT GERVAIS DE VIC	0,00 €
SAINTE CEROTTE	6 665,81 €
SEMUR-EN-VALLON	0,00 €
VAL-D'ETANGSON Evaillé : 8 399,19 € Ste Osmane : 14 435,26 €	22 834,45 €
VALENNES	24 094,10 €
VANCE	17 333,54 €
VIBRAYE	40 062,23 €
TOTAL	390 999,88 €

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité, par 28 voix POUR, 9 voix CONTRE :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le bon de commande relatif au programme de travaux de voirie 2024, tel qu'exposé ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 11 avril 2024

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Renaud GAUTHIER

Michel LEROY


